

Septembre 2024

Bulletin municipal n°9



www.chavelot.fr

Chavelot, ma Commune j'y tiens !



Le mot du Maire

Chers Chavelotaises et Chavelotais,

Je vous propose un nouveau bulletin municipal qui relate les nombreux projets et réalisations dans notre commune. Avec un rythme toujours soutenu, les transformations et améliorations de notre village se poursuivent : vidéoprotection, éclairage leds, panneaux photovoltaïques, entretien des bâtiments ...

Les travaux financés par la Communauté d'Agglomération d'Epinal vont progressivement se réaliser : rénovation du réseau d'eau potable en deux tranches 2024 et 2025, pose de portes sectionnelles à la Maison de Chavelot, éclairage solaire au stade de football et bien d'autres.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant du conseil municipal et du personnel communal.

Le respect du bien être de ses voisins est aussi un acte de civisme. Il me reste à évoquer un sujet dont je parle régulièrement et qu'il est nécessaire de rappeler chaque année : l'entretien des trottoirs par les riverains, le respect des horaires des travaux de jardinage et bricolage, le brûlage des déchets, tout cela étant réglementé par arrêté préfectoral.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale, républicaine, et d'esprit civique .

Je tiens à souhaiter à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal, une belle année scolaire 2024/2025. Je souhaite la bienvenue aux professeurs des écoles et aux nouveaux arrivants venus s'installer sur notre commune.

Merci une fois encore aux bénévoles et associations sportives et culturelles qui organisent et participent aux diverses animations.

Je continuerai avec le soutien du tout mon conseil municipal à aller de l'avant pour moderniser et rénover vos équipements et améliorer votre cadre de vie.

Bonne rentrée à tous.

Francis ALLAIN

Dans ce numéro :

- Le mot du Maire 1
- Jeunesse 2
- Scolarité, médaille de l'enfance et de la famille, mobilité 3
- Conseiller numérique, service civique, réunion publique 4
- Festivités, nos Anciens 5
- Cadre de vie, solidarité 6
- La tribune des associations 7-8
- Les travaux 9
- Fiscalité, « friche BITT », Domaine Public communal 10
- Les bonnes pratiques 11

Jeunesse

Monsieur le Maire rencontre les élèves de CM1-CM2

Dans la salle des mariages de la Mairie, Monsieur Francis ALLAIN, Maire, accompagné de ses Adjoints Monsieur Joël ARNOULD et Madame Cécile PELLETEY, a reçu les élèves de la classe de Madame DUBUY.



Les enfants, qui avaient au préalable préparé leurs questions, ont pu obtenir des réponses sur le budget de la Commune, les missions des élus mais également sur la vidéo protection en cours de déploiement sur le territoire. Ce sujet a amené Monsieur le Maire à évoquer avec eux la problématique des incivilités malheureusement grandissantes.

La rencontre, riche en échanges, s'est terminée par la visite des bureaux de Monsieur le Maire et des Adjoints.



Le soutien des enfants aux aventuriers du 4L Trophy

Avant leur départ, deux étudiants, Stella FRANQUIN et Adrien CHAMPAGNE, sont venus présenter leur future aventure au Maroc à bord de leur 4L couleur « brimbelle ». Outre le défi sportif, il s'agissait tout d'abord d'un projet humanitaire afin d'apporter la culture au cœur du Maroc : fournitures scolaires, matériel sportif, livres ... le tout donné par les enfants, leurs parents et les enseignantes.

A leur retour, ils sont revenus pour présenter aux enfants leur périple de 7 000 km par le biais d'un diaporama et ainsi répondre à leurs nombreuses questions. Tous les dons ont été répartis dans des écoles du pays suivant leurs besoins.

Les activités du périscolaire partagées avec les « nounous »

Les enfants de la Commune ont eu la joie de partager, dans le cadre des mercredis récréatifs du périscolaire, leurs activités avec des « nounous » venues pour l'occasion pratiquer des travaux manuels avec eux. De jolis cadres de fleurs ont été élaborés et ont fait le bonheur des enfants.

Un moment de partage qui sera à renouveler avec, espérons-le, de nouvelles « nounous » qui viendront agrandir le groupe.



La flamme des champions : les Communes de Chavelot, Thaon, Girmont et Igney s'unissent autour d'un projet sportif collectif

La flamme a débuté son parcours des mains de Monsieur le Maire le 2 avril à Chavelot lors des Olympiades scolaires. Elle a continué son périple jusqu'au 17 avril, date de l'Ecole des Champions en présence des Maires des Communes concernées et de Madame la Préfète des Vosges. Elle est ensuite passée dans les mains des enfants de Girmont, puis le 14 mai dans celles des enfants de Gohypéré. Le 21 mai direction Bouxières puis le 28 mai à Igney pour un retour dans les mains des enfants Chavelotais le 5 juin lors d'une petite rencontre sportive à Thaon. La flamme continuera de briller pendant les centres sportifs d'été.



Scolarité

Remise des dictionnaires aux enfants de CM2 et des livres aux enfants de la Maternelle



Mardi 2 juillet, les élèves de CM2 ont reçu 4 livres de la part de Monsieur le Maire et du conseil municipal : le français au collège c'est facile, le guide pour entrer au collège, 1 001 pourquoi et comment et un dictionnaire d'anglais. Une calculette leur a également été remise par l'association « 1 000 Pas pour l'Ecole » ainsi qu'un livre de fables par l'Education Nationale. Les enfants de grande section de maternelle ont reçu le livre de Madame HOULBREQUE, Aska et quatre histoires pour voyager.



Des futures rentrées bien préparées !

« L'Arbre à rêves », un conte merveilleux



Monsieur Jacques ODASSO, Directeur de l'Ecole de Musique de Chavelot, en partenariat avec Madame Marie HOULBREQUE, conteuse, écrivaine et ancienne professeure des écoles de maternelle, a monté un spectacle réunissant les écoles de Chavelot, Thaon les Vosges et Epinal.

Grâce au soutien financier de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et à la participation d'autres personnes, ce spectacle a pu voir le jour et être présenté au public à La Rotonde où il a rencontré un véritable succès.

Un grand merci à la CAE, aux organisateurs, aux animatrices du périscolaire, aux enfants, à leurs parents et à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet.

Médaille de l'Enfance et de la Famille

Au mois de juin, à la Mairie de Chavelot, Madame Paulette BRIOT a reçu la médaille de l'Enfance et de la Famille, entourée par ses proches.

Une cérémonie qui était restée secrète jusqu'au jour J où, avec émotion, Monsieur le Maire et ses Adjoints, Monsieur Joël ARNOULD et Madame Cécile PELLETEY, lui ont remis cette distinction bien méritée.

En effet, cette médaille récompense les années passées à élever ses enfants, ses petits-enfants ainsi que de nombreux enfants dont elle s'est occupée avec patience et dévouement.



Mobilité

La conduite à vélo : les règles initiées aux enfants de CM1

Monsieur Denis LEGRAND, coordinateur sportif, a organisé cette année encore, au mois de juin, une séance d'apprentissage pour les enfants de CM1 sur les règles de la conduite à vélo.

Les enfants ont suivi les instructions et les conseils donnés par Denis et leur professeure, Madame Nolween CHEYPE lors d'un entraînement sur des circuits qui avaient été installés à cet effet ; ils ont ainsi pu appréhender un virage, slalomer, freiner sur des sols plats ou couverts de graviers et passer un obstacle en maîtrisant leur vitesse. En classe de CM2, les enfants passeront les tests du « Savoir rouler à vélo » pour être prêts lors de leur entrée au collège.



Un conseiller numérique à votre disposition

Le conseiller numérique est chargé de réduire la fracture numérique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en faisant découvrir les divers outils numériques existants tels que les smartphones, tablettes et ordinateurs ainsi que les applications les plus couramment utilisées. Il accompagne également différents publics selon les besoins : enfants, adolescents, adultes et seniors.



Il assure des permanences gratuites pour les usagers, financées par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, au sein des locaux de la Mairie de Chavelot.

Pour connaître les jours et heures de permanence, merci de bien vouloir vous renseigner en Mairie.

Le service civique d'Ambre à la Commune de Chavelot

« L'analyse des déchets de cantine », tel était le sujet de l'étude réalisée par Mademoiselle Ambre LECOANET dans le cadre du service civique qu'elle a réalisé à la Commune de Chavelot. C'est grâce à cinq mois de travail et d'observation qu'Ambre a pu mettre en évidence des axes de réflexion et des pistes pour diminuer le gaspillage alimentaire, notamment :

- adaptation des quantités, associations et choix des aliments entre eux (en collaboration avec le prestataire de service) ;

- compostage : les bacs de collecte ont été modifiés afin d'apporter plus d'efficacité dans le traitement des déchets compostables.

Elle a été félicitée pour la qualité de son travail par Monsieur Michel HEINRICH, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, par Monsieur le Maire et ses Adjointes dont Elisabeth FORLER qui fut sa tutrice et par Monsieur Emmanuel CAMPELO de la CAE qui l'a suivie lors de ce service civique et dans sa recherche d'emploi.

La Commune de Chavelot, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, s'implique dans ce type d'action pour aider les jeunes.



Réunion publique

La réunion publique, organisée par Monsieur le Maire et son conseil municipal ce 13 avril dernier, a attiré de nombreux Chavelotais intéressés par la vie de la Commune.

Messieurs Stéphane VIRY, Député, Cédric HAXAIRE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, représentant Monsieur Michel HEINRICH, Président de la CAE (excusé) et Madame Dominique MARQUAIRE, Conseillère départementale, étaient présents.

Un cadeau a été remis à la centenaire du village, Madame HUNZINGER puis la parole a été donnée à Monsieur Cédric HAXAIRE qui a notamment apporté de nombreuses informations sur les sujets liés à l'Ecoparc, à l'eau potable et aux vélos à assistance électrique installés sur la Commune et gérés par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Une remise de médaille a ensuite été faite par Monsieur le Maire à Monsieur Paul RAFFEL, ancien Maire de Chavelot, qui a passé 37 ans au service de la Commune et aux Présidents de la Société des Fêtes, du Basket-club, du Tennis et du Trait d'Union et de l'Ecole de Musique.

Monsieur le Maire a ensuite présenté le budget communal et les projets à venir. Un point a également été fait sur la population du village qui compte à ce jour 1 377 habitants dont 32 % sont des retraités. Monsieur Samuel PROTIN, Adjoint aux Travaux, a présenté les travaux réalisés et ceux prévus visant à améliorer la vie des habitants. Monsieur Joël ARNOULD, Premier Adjoint, a relaté les investissements de la Commune qui ont permis de réaliser de réelles économies d'énergie, maîtrisant ainsi les dépenses de fonctionnement.



Les festivités

Théâtre «Tais-toi François» par la troupe théâtrale Food'scène

Les deux représentations de la comédie en quatre actes ont rencontré un vif succès les samedi 10 et dimanche 11 février à la Maison de Chavelot ; les réservations ont rapidement affiché complet.

Les bénéfices ont été reversés à l'Association 1000 Pas pour l'Ecole.



Fête de la musique

Samedi 14 juin 2024 a eu lieu la Fête de la Musique, de la Culture et du Terroir organisée par la Municipalité et pilotée par Madame Cécile PELLETEY, Adjointe aux Affaires Scolaires et Périscolaires.

Une quinzaine d'exposants étaient au rendez-vous ainsi que quatre groupes de musique qui ont enthousiasmé le public.

La buvette était tenue par l'Association 1000 Pas pour l'Ecole et la restauration par l'Amicale des Pompiers de Thaon-les-Vosges.

L'après-midi et la soirée se sont passés dans une bonne ambiance.



Célébration de la Fête Nationale

Le ciel Chavelotais a brillé de 1 000 feux le 6 juillet dernier.

La Fête Nationale a été célébrée par anticipation avec son traditionnel feu d'artifices place de la République, financé par la municipalité, qui a réjoui les petits et les grands.

Le Président de la Société des Fêtes de Chavelot, Monsieur Alain JOANNARD, accompagné comme chaque année par son équipe de bénévoles a assuré les festivités : buvette, orchestre Free'Son, divers stands dont celui des fléchettes, une pêche au canard, un chamboule tout ...



A l'attention de nos Anciens

Après-midi détente

En complément des mardis et des jeudis après-midi, organisés par le Trait d'Union, la municipalité propose à tous les retraités Chavelotais des « mercredis conviviaux ». Un moment de retrouvailles, de discussions et d'échanges autour de boissons et de gâteaux offerts par la Commune, avec la possibilité pour ceux qui le désirent de jouer à différents jeux de société.

➡ Prochain mercredi convivial : le 15 octobre 2024

Le repas des anciens

Il a eu lieu le mercredi 24 avril dans la bonne humeur et a réuni près de 120 convives autour d'un menu animé par deux artistes chanteurs.

Les Anciens présents ayant leurs 80 et 90 ans ont été mis à l'honneur ainsi que le doyen de la Commune qui a fêté ses 94 ans cette année.



Cadre de vie

Elagage des arbres rue de Lorraine

Ce chantier mobile de grande longueur a nécessité au mois de février des moyens adaptés techniquement mais également en terme de sécurité.

Le nouveau bras articulé muni d'un dispositif de coupe, acquis par la municipalité l'année passée, répond à ces besoins. Les branches coupées sont ensuite broyées.



La forêt



Le Conseil municipal a adopté le nouveau plan de gestion proposé par l'Office National de la Forêt. Ce document définit les différentes stratégies de plantations et coupes de bois pour les 20 ans à venir. La Commune a adhéré au programme « France 2030 » avec une plantation de 900 arbrisseaux d'espèces mieux adaptées à l'évolution climatique. Depuis quelques années, on observe un dépérissement des hêtres et des chênes, espèces majoritaires sur la commune.

Il est également à préciser qu'une partie de la forêt appartient à des propriétaires privés qui n'ont pas clôturé leurs parcelles afin que tous puissent profiter de cet espace de liberté.

La liberté implique le respect de certaines règles :

- Suivre les chemins pour les piétons et les vélos
- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas jeter de détritrus
- Ne pas fumer
- Ne pas se déplacer en Quad

Installation de candélabres solaires

Suite au vol des câbles électriques alimentant les candélabres d'éclairage public au Val du Rauffin (près du stade), la municipalité a fait installer l'hiver dernier 5 candélabres à énergie solaire, programmés pour diffuser un éclairage adapté suivant les horaires.

Récemment, dans le cadre d'une deuxième tranche de travaux pilotée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, 7 candélabres supplémentaires seront installés.



Des forages sur la Commune

La Communauté d'Agglomération d'Epinal a commandé en mars dernier des travaux de forage sur le territoire de la Commune de Chavelot, place de la République, rue de la Fontaine et sur la rive du canal.

Ces forages, jusqu'à 30 mètres, avaient pour but de réaliser des études de sol en vue de futurs travaux concernant la déviation de la conduite d'eau potable qui concernera Chavelot, Thaon et Dogneville.

Solidarité

Des travaux confiés à l'Association ESPOIR de Thaon-les-Vosges

La municipalité attache une grande importance à la solidarité et à la réinsertion de personnes dans le monde du travail. C'est pourquoi elle soutient l'Association ESPOIR en lui confiant des travaux d'entretien et de réparation de son patrimoine.

Ainsi, elle a assuré la rénovation d'un appartement communal rue des Jardins (peintures, papiers peints, changement de sanitaires ...). Elle lui a également confié la rénovation complète d'une salle de classe à l'école maternelle.



La tribune des associations

52 ans d'activités pour la Société des Fêtes de Chavelot

La Société des Fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale de notre Commune et ce, depuis 52 ans.



En complément du feu d'artifice offert par la municipalité de Chavelot, elle organise la soirée de la Fête Nationale du 14 juillet sur la place de la République avec un orchestre, restauration, buvette, des stands avec des jeux pour les enfants et des enveloppes surprise pour les plus grands.

Vient ensuite l'organisation pour le premier dimanche de septembre de la Foire ABC, un vide-greniers sur la zone commerciale de La Fougère avec ses 1,5 km de stands, ses 180 exposants et ses visiteurs en grand nombre (entre 5 000 et 10 000 visiteurs). La Société des Fêtes y propose également une restauration et une buvette.

En fin d'année, c'est le tour du Marché de Noël dans le gymnase ; le 15ème aura lieu ce **samedi 30 novembre de 10 heures à 20 heures**. 59 tables de présentations seront mises à disposition des exposants avec bien entendu, le passage du Père Noël. Pour 2 euros, il sera possible de gagner une vitrine composée de lots donnés par les exposants ; l'argent récolté sera versé au profit du Téléthon.

Mais pour que fonctionne et perdure une telle association, elle a besoin de bénévoles. Aussi, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec son Président :

Monsieur Alain JOANNARD - Tel : 06.17.77.74.51

Email : sdf.chavelot@orange.fr



Remise de chèque par le volley club de Chavelot

La Présidente du volley club de Chavelot, Madame Aude BOUROTTE, a remis un chèque de 520 euros en janvier à Madame Cyrielle SAUNIER, Présidente de l'Association « 1000 pas pour l'Ecole », en vue de participer au financement des futurs projets des classes scolaires de la Commune.

Cette somme a été récoltée en organisant un tournoi de volley et reversée intégralement. Une initiative saluée et remerciée par tous.

Vous avez envie de chanter ?

Vous êtes disponible les vendredis de 18 heures à 19 heures 15 ?

Vous appréciez une ambiance agréable, solidaire et conviviale ?

Que vous soyez débutant(e) ou choriste expérimenté(e),

Venez rejoindre dès la rentrée « L'Atelier Chant » à l'Ecole de Musique de Chavelot, allée Jacques Prévert !

Plus de renseignements, contacter Monsieur ODASSO :
cae.musiquechavelot@gmail.com



La tribune des Associations (suite)



L'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire

Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire engagée depuis 25 ans pour le sport santé (1ère fédération non compétitive de France) l'association est présente sur 3 communes : Chavelot, Épinal et Chantraine. L'objectif est de proposer à tous les publics une activité physique de loisir qui améliore le bien-être physique, psychologique tout en restant ludique. Les séances de sport santé sont collectives et conviviales, et renforcent le lien social.

Avec son Pass annuel illimité, les adhérents ont accès à 41 créneaux hebdomadaires avec 47 heures d'animation sportive pour une saison de 32 semaines (hors vacances scolaires).

Sur la commune de Chavelot, sont proposés :

- Musculation, FAC, cardio, stretching et gym douce : les mardis 09h30-10h30, mercredis 19h00-20h00 et vendredis 09h30-10h30 à la salle omnisport.

Tarifs :

- Adultes : saison complète en illimité (accès à tout le programme) : 165 €
- Adultes : saison complète pour une activité hebdomadaire au choix + accès offert à la rando + gym oxygène + renfo musculaire : 135 €
- Adultes : demi-saison (à partir du 1er janvier 2024) illimité : 96 € ou 1 cours/hebdo 81 €

Pour tous renseignements :

- Permanence téléphonique les mercredis matin de 9h à 12h au 03 29 82 98 30
- Par mail à asgv.epinal@gmail.com
- Sur le site internet, onglet contact : <https://www.asgv88.fr>





La Vague Rose Chavelotaise

Le village de Chavelot se fait chaque année l'écho à OCTOBRE ROSE, campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

2024 ne fera pas exception puisque l'équipe de « LA VAGUE ROSE CHAVELOTAISE » organisera trois actions : une course pouvant également être marchée, un repas solidaire dont les fonds sont intégralement reversés au Comité des Vosges de la Ligue contre le Cancer et une sollicitation pour le versement d'un don auprès des professionnels et des particuliers.

Comme les années précédentes, **NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

A noter dans vos agendas !

-  Course / marche : le dimanche 29 septembre 2024
-  Repas solidaire : le samedi 2 novembre 2024
(flyer au dos de ce bulletin)



Tour d'horizon des travaux

Travaux réalisés

- Abaissement d'un trottoir Rue des Marronniers
- Remplacement de la chaudière à La Ruche par une chaudière à condensation avec thermostat de programmation hebdomadaire
- Pose d'un portail sécurisé avec visiophone à l'école maternelle (travaux dans le cadre du Plan Vigipirate)
- Remplacement d'équipements de jeux pour enfants : à l'école maternelle pour cause de vétusté et au terrain de jeu suite à du vandalisme
- Remplacement de quatre fenêtres ouvrantes au bâtiment Périscolaire par des fenêtres coulissantes, pour des raisons de sécurité
- Remplacement de la grande porte du local de stockage des services techniques par une porte sectionnelle
- Remplacement de portes par des huisseries en aluminium : deux portes à la Mairie et la porte d'entrée de la Ruche ; celles-ci seront plus résistantes et permettront une meilleure isolation
- Remise en état du réseau électrique et d'une partie de l'éclairage de l'église
- Réfection de la toiture de l'Ecole des Garçons
- Remplacement de deux poteaux d'incendie
- Retrait par les employés municipaux d'une antenne TV obsolète



Travaux à venir

- Réfection des enrobés et des trottoirs du carrefour de la rue de l'Écluse / rue des Jardins jusqu'à l'intersection de la rue de la Paix (Mairie)
- Finalisation du chantier de rénovation des fenêtres et des portes de l'école maternelle

Fiscalité

Le taux des taxes communales n'augmentera pas en 2024

Lors de sa séance du Conseil Municipal en mai dernier, les élus ont décidé de maintenir le taux des taxes communales au même montant qu'en 2023, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 35,37 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 18,07 %
- Taxe d'habitation : 8,02 %



La reconversion de la « Friche BTT »

Un site retenu par le Ministère de l'Industrie parmi 55 sites priorités

Les 55 sites retenus vont bénéficier d'un soutien en ingénierie et d'un fonds de 450 millions d'euros pour accueillir de nouveaux projets industriels. Grâce au soutien des collectivités locales (Communauté d'Agglomération d'Epinal, Département et Région), la « Friche BTT » bénéficiera du soutien de l'Etat jusqu'à la commercialisation du site.

L'Etablissement Public Foncier de Grand Est a été chargé par la Communauté d'Agglomération d'Epinal, en lien avec les communes de Thaon les Vosges et Chavelot, de procéder à l'acquisition d'un ensemble de parcelles en vue de constituer une réserve foncière. Cette dernière va permettre de mettre en œuvre un projet d'aménagement à vocation économique.

La Communauté d'Agglomération d'Epinal ambitionne en effet de requalifier cette friche industrielle en bordure de la Moselle et de redonner un nouvel usage à ce vaste espace, laissé pour l'essentiel à l'abandon.

Bien que cela n'intervienne pas immédiatement (il faudra attendre au moins jusqu'en 2027), la Commune de Chavelot, propriétaire d'une partie du site, se réjouit de cette bonne nouvelle.

Travaux prévus prochainement. Vigilance !

Réfection de la rue d'Alsace à Chavelot

Le Département des Vosges procédera cet automne à la réfection de la route départementale rue d'Alsace à Chavelot. Les travaux s'étendront sur environ 70 mètres et nécessiteront une coupure de la circulation. Aussi, une déviation par le centre du village sera mise en place, y engendrant une circulation plus dense.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre prudence.

Concernant les travaux de réfection du pont au niveau de l'écluse n° 18, la Commune est toujours en attente de la réponse de Voies Navigables de France (budget prévu par la Commune : 100 000 euros).



Domaine Public communal

Transfert de voirie

La rue du Lièvre et la rue du Chêne ont été transférées, après remise en état par le lotisseur, dans le Domaine Public communal.

Concernant le Clos des Jardins, la municipalité est toujours en attente de la régularisation des actes notariés qui pourront permettre sa reprise dans le Domaine Public après contrôle du réseau d'eau et d'assainissement ainsi que de la voirie.

De bonnes pratiques pour un village propre

Il est interdit de brûler ses déchets verts (herbe du gazon, feuilles mortes, résidus d'élagage ou de taille de haies et arbustes ou encore les épluchures) à l'air libre. Chaque propriétaire ou locataire doit déposer ses déchets verts en déchetterie ou faire un compost individuel.



Pour éliminer et réduire la propagation et la prolifération des plantes indésirables, il suffit de balayer régulièrement devant son habitation. Ainsi, les graines des plantes non désirées ne pourront pas prendre au sol. Chaque propriétaire ou locataire doit désherber et tenir propres les trottoirs et caniveaux de la voie publique longeant son habitation ou son jardin.




Des haies ou branches d'arbres qui dépassent la clôture des terrains privés sont source de gêne. Elles peuvent aussi toucher des fils conducteurs aériens ou masquer des panneaux. La responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident. Chaque propriétaire ou locataire a l'obligation de couper les branches dépassant sur la voie publique.



Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal".

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition à plusieurs endroits de la Commune. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

En projet : réfection d'eau potable dans 5 rues de la Commune

 Une réunion d'information sera organisée pour les administrés



**Retrouvez toute
l'actualité de
votre commune
sur Facebook**



Mairie de Chavelot - 4 rue de l'Eglise

Tel : 03.29.39.19.63

Mail : administration@mairie-chavelot.fr

finances@mairie-chavelot.fr

Accueil du public :

Lundi et mardi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h

www.chavelot.fr

Le Maire,



Francis ALLAIN

